

10_P05_131



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 25.5.10

Scanné le 20 MAI 2010

Postulat

Etat des lieux sur le Service des routes et sa division entretien

A plusieurs occasions la commission de gestion a attiré l'attention du Parlement sur des fonctionnements insatisfaisants dans ce service, singulièrement dans sa division entretien. Le rapport 2009 de la COGES synthétise d'ailleurs une série de remarques sur ce sujet.

Parallèlement des députés ont été approchés et informés de difficultés structurelles et organisationnelles dont l'origine pourrait remonter aux profonds remaniements du service lors de l'opération «SR 2005».

Ainsi les renseignements dont nous disposons, et qui émanent du terrain, nous laissent penser que l'organisation de ce service est perfectible.

Il ne nous paraît donc pas inutile, cinq ans après ces changements, que le Conseil d'Etat renseigne le Grand Conseil par un rapport circonstancié sur la santé de ce service et analyse notamment les points listés ci-dessous:

1) La fusion des entités routes cantonales et routes nationales

Les effets produits, entre autres sous l'angle de l'allocation de ressources (par exemple les véhicules) et de logistique consacrées respectivement aux routes nationales et aux routes cantonales. Que répondre à ceux qui sont convaincus que les routes cantonales sont devenues le parent pauvre des routes nationales?

Les tâches administratives – en terme de rapports journaliers – sont-elles bien adaptées et calibrées, aussi pour la part d'activités routes cantonales ?

2) La fonction de voyer

Avant 2005 sept voyers assuraient la responsabilité de l'entretien des routes cantonales. Ces fonctions étaient des fonctions de terrain et les voyers assuraient l'interface avec les communes. Actuellement la fonction de voyer a

repris le périmètre des régions routes nationales, soit une division en quatre régions. La fonction a évolué puisque l'on parle maintenant de «responsable de région-voyer». Ces responsables ont sous leurs ordres d'une part un «administrateur région» et d'autre part un responsable d'exploitation ou chef de centre auquel répondent des adjoints.

Cette organisation, comme le relève le rapport de la COGES, semble surtout privilégier une vision administrative au détriment d'une approche de terrain. La dilution de la fonction de voyer n'est-elle pas au final une régression en termes d'efficacité? Par exemple dans la conduite de relations hiérarchiques bien comprises avec la base, à savoir les cantonniers.

3) Le tournus des cadres à l'intérieur du Service

Analyser la fréquence des changements dans les fonctions dirigeantes de ce service. Ces rotations sont-elles dans la moyenne de celles d'autres services comparables?

4) Les enquêtes de satisfaction (2007 et 2009) dans le Service

Quel regard porter sur les résultats, notamment ceux relatifs à l'enquête de 2009?

5) L'application informatique LISA

Analyser cette application en terme d'efficacité et d'éventuelles lourdeurs.

Le 24 mai 2010

Denis-Olivier Maillefer



Souhaite développer et renvoyer directement au Conseil d'Etat

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Durussel José
Amarelle Cesla	Chatelain André	Duvoisin Ginette
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Chevalley Edna <i>Edna chevalley</i>	Fardel Claude-André
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Cherix François	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Feller Olivier
Baillif Laurent	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Christen Jérôme	Fiora-Guttmann Martine
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Valotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gfeller Olivier
Bonjour Eric	Debliuë François	Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard	Décosterd Anne	Giardon Julien
Borel Bernard	Delacour André	Glutz Félix
Borloz Frédéric	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Bottlang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Brélaz François	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean
Capt Gloria	Ducommun Philippe	Guignard Pierre

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2010

Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Hurni Véronique	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Savary Marianne
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mayor Olivier	Rau Michel	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wehrli Laurent
Melly Serge	Renaud Michel	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Alette	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Reymond Philippe	Zwahlen Pierre